



Envoyé en préfecture le 03/12/2018
Reçu en préfecture le 03/12/2018
Affiché le 30/11/18 SLO
ID : 045-200005932-20181127-2018_07_123-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 novembre 2018

2018-07-123

Date d'affichage : 30 novembre 2018

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-huit, le 27 novembre 2018
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 21 novembre 2018
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme ElysaBETH CATOIRE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, M. Stéphane CHOUIN,
M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD à
M. Stéphane CHOUIN, Mme Stéphanie HARS à M. Christophe BONNET, Mme Véronique DALLEAU à
M. Dominique THÉNAULT, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO, M. Bernard GILBERT à Mme Stéphanie
CHARRON, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de la réalisation d'un schéma de développement économique

Pour donner suite au schéma d'accueil des entreprises réalisé à l'échelle du Pays Sologne Val Sud en 2017, la Communauté de communes des Portes de Sologne souhaite réaliser un schéma de développement économique. Celui-ci permettra d'envisager et de phaser les pistes de développement, de foncier ou de bâti à vocation économique, cohérentes avec les ZAE existantes et le potentiel économique du territoire pour chaque commune membre.

Vu le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €	HT	TTC	Recettes €	HT
Coût du projet	17 400,00 €	20 880,00 €	Région	16 700,00 €
			Autofinancement	4 180,00 €
Total	17 400,00 €	20 880,00 €	Total	20 880,00 €

La commune sollicite la Région Centre-Val de Loire via le CRST du Pays Sologne Val Sud pour soutenir financièrement ce projet.

Signé par : Jean-Paul ROCHE
Date : 03/12/2018
Qualité : CC PORTES DE SOLOGNE-PDT

La subvention sollicitée représente 80 % du montant du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à :

- solliciter une subvention auprès de la Région au titre du CRST,
- déposer le dossier de demande de subvention,
- signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE